



CHARGÉ/CHARGÉE DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET DES ASSOCIATIONS ET PROJETS D'AMÉNAGEMENT CULTUREL

Structure	DCPC - Action Culturelle	Type de poste	Permanent
Mode de recrutement	Fonctionnaire ; CDD	Temps de travail	Temps complet
Cadre d'emploi	Rédacteurs territoriaux	Grade de recrutement	
Date limite de dépôt des candidatures	22/06/2025	Date prévisionnelle d'entretien	30/06/2025
Eligible à la NBI	Non	Groupe métier et IFSE	21 - Gestionnaire : 510 €
Site (adresse)		Eligible au CTI ("Prime Ségur")	Non
Recruteurs	Agnès SCELO	Contact	Arnaud Vigneron, Chef du service action culturelle, 02 96 62 50 49

Contexte de travail

Description de la mission

Sous la responsabilité du Chef de Service de l'action culturelle, vous êtes chargé de l'analyse, du suivi et de la mise en œuvre :

- des schémas départementaux des enseignements artistiques autour du théâtre, de la danse et de la musique et de leur plan de formation, avec ouverture sur le cirque
- des projets culturels de territoire
- de l'accompagnement des associations de développement culturel de territoire

Activités

- 1- Analyse, suivi et coordination des schémas départementaux des enseignements artistiques et de leur plan de formation :
 - Animation et coordination des réseaux départementaux d'enseignement artistique
 - Instruction, gestion administrative et financière (rédaction rapports commission permanente, conventions...), mise en œuvre, évaluation technique, pédagogique et artistique de ces schémas départementaux
 - Accompagnement à la mise en œuvre des Plans Départementaux de Formation autour de la danse, du théâtre et de la musique, en collaboration avec les partenaires coordinateurs
- 2- Les associations de développement culturel des territoires et les projets artistiques et culturels de territoire :
 - Analyse, accompagnement, suivi et instruction, ainsi que la gestion administrative et financière (rédaction rapports CP, conventions...) des associations de développement culturel du territoire
 - Analyse, accompagnement, suivi et instruction ainsi que la gestion administrative et financière (rédaction rapports CP, convention...) des projets culturels et artistiques de territoire.
- 3- Accompagnement, conseil, ressource et ingénierie auprès des partenaires du Département

Profil attendu

- Connaissance approfondie des enseignements artistiques, de leur pédagogie et de leur environnement
- Connaissance de l'environnement culturel et politique du département et des autres collectivités territoriales et des services de l'État

- Intérêt prononcé pour le développement culturel
- Aptitude à la coordination de projet
- Aisance rédactionnelle
- Capacité à travailler en équipe et en autonomie
- Maîtrise de l'outil informatique
- Capacité d'analyse et esprit de synthèse
- Rigueur administrative et comptable
- Sens du contact et qualités relationnelles

Conditions d'exercice

Permis B - Déplacements occasionnels

Rémunération

Statutaire + régime indemnitaire (selon groupe métier) + CNAS

[Consulter l'offre en ligne et postuler](#)